

## Expérimentation de nouveaux rythmes de travail dans la filière judiciaire

### Évaluation **CONTESTABLE**

Malgré notre insistance, la DGPN a récemment diffusé une singulière synthèse au lieu de l'évaluation complète des rythmes de travail expérimentés au sein de la filière judiciaire

**"DES ÉCUEILS MÉTHODOLOGIQUES IMPORTANTS" ?**



« Une période d'expérimentation de 5 mois pleins seulement »



« L'activité a été fortement perturbée par la tenue des JOP - jeux olympiques (du 24/07 au 11/08/2024) et paralympiques (du 28/08 au 8/09/2024) »



« Concernant le suivi des stocks de procédures judiciaires, la mission a dû écarter les productions qui n'offraient pas assez de garanties de robustesse ou bien les « nettoyer »

Etc...

Autant de points entraînant des approximations de cet audit, dont l'objectif était vraisemblablement fixé à l'avance.

### **DES SOLUTIONS EXISTENT :**



**Prolongation de l'expérimentation sur une année pleine**



**Mise en place de sites miroirs**



**Évaluation de la qualité de vie au travail**

**Pour UN1TÉ, la poursuite de l'expérimentation s'impose !**

Suivez-nous

